

Encourager l'agriculture urbaine

L'agriculture urbaine constitue un autre axe majeur de la politique environnementale municipale, une priorité pour la mandature 2020-2026.



Elle consiste à cultiver des plantes et à élever des animaux à l'intérieur et aux alentours des villes. En encourageant le développement de l'agriculture urbaine et périurbaine, la mairie de Villeparisis s'est fixée plusieurs objectifs :

- favoriser une alimentation durable faisant la part belle à l'agriculture biologique et aux circuits courts ;
- valoriser les espaces vacants ;
- créer du lien social et des emplois ;
- mener une action pédagogique autour de la production alimentaire, de la santé et de l'environnement.

Elle rejoint les objectifs du Plan national alimentation (PNA) fixé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation qui vise à lutter contre le gaspillage alimentaire et à encourager l'éducation alimentaire. Ils passent notamment par les Projets alimentaires territoriaux (PAT) et la restauration collective.

Le Projet alimentaire territorial (PAT) de la CARPF soutient la diversification agricole et accompagne les communes et habitants dans le développement d'initiatives locales concernant l'alimentation. Il s'ajoute au label « Territoire French Impact » obtenu par Villeparisis depuis 2019 visant à répondre aux défis sociétaux et aux besoins des habitants en développant l'innovation sociale.

Les perspectives de l'agriculture urbaine

Villeparisis souhaite nouer des liens à plus long terme avec l'agriculteur en charge des terres agricoles du secteur. L'objectif : favoriser une diversification des cultures et inciter l'exploitant à passer en agriculture biologique.

Quant à la parcelle agricole de Morfondé, propriété de la ville, elle pourrait accueillir une production maraîchère en agriculture biologique. La gestion pourrait être réalisée par un maraîcher municipal ou en partenariat avec un maraîcher indépendant. Ici aussi une partie de la production pourrait être mise en vente directe au marché de la ville dans un premier temps, puis valorisée dans les cantines scolaires dans un second temps. La production de légumes bio et locaux participera au développement de l'économie locale tout en diversifiant les cultures et en luttant contre l'artificialisation des terres.